

Avis de projet de marché

Cette exigence concerne Emploi et Développement social Canada.

L'objectif de la présente demande d'offres à commandes (DOC) est d'établir une offre à commandes individuelle et ministérielle (OCIM) pour des services de transcription en temps réel (CART), qui intègre le service CART à toutes les activités d'apprentissage offertes par le Collège@EDSC. Dans la présente, le service CART désigne une transcription en temps réel de paroles en texte (de manière virtuelle ou sur place).

Des offres à commande distinctes seront émises aux offrants qualifiés en mesure d'offrir le service CART virtuellement en anglais et/ou français. La transcription CART doit être effectuée dans la même langue que la langue utilisée lors de la séance.

La durée de l'offre à commandes est du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, avec l'option de la prolonger pour deux (2) périodes d'option supplémentaires d'un an.

Ce besoin est assujéti à la disposition de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Le besoin est limité exclusivement aux services canadiens.

L'objectif de la présente demande d'offres à commandes (DOC) est d'établir une offre à commandes individuelle et ministérielle (OCIM) pour répondre au besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans les zones visées par des ERTG au sein du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec, ou du Labrador devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes.

Ce besoin d'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.